

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1265 - 7 janvier 1988 - 3 F

### D 1265 HAÏTI: TÉMOIGNAGE SUR LES VIOLENCES EN RURAL

Après les événements sanglants ayant abouti au report des élections et les gestes politiques qui ont suivi (cf. DIAL D 1261), la situation nationale se bloque de plus en plus. Après avoir demandé la démission du Conseil national de gouvernement du général Namphy le 11 décembre 1987, les quatre principaux opposants et candidats à l'élection présidentielle réunis en "Comité d'entente démocratique" (Marc Bazin, Sylvio Claude, Louis Dejoie et Gérard Gourgue) ont, le 16 décembre, annoncé la constitution d'un "gouvernement" de cinq membres dont les noms sont pour l'instant tenus secrets; ce gouvernement provisoire est destiné à prendre la place du Conseil national de gouvernement. Le 18 décembre, le Conseil national de gouvernement promulguait une nouvelle loi électorale pour les élections qu'il a fixées au 17 janvier 1988: entre autres dispositions, suppression des cartes électorales établies par l'ancien Conseil électoral provisoire et suppression du vote secret... On peut s'attendre au pire. Pendant ce temps-là, les récits sur la situation en rural continuent d'arriver. Nous en donnons un exemple ci-dessous.

Note DIAL

### LE COUP DE FORCE CONTRE LES ÉLECTIONS...

#### UN EXEMPLE DANS LE MILIEU RURAL

(Rapport de témoins, traduit du créole, 6 décembre 1987)

Voici quelques événements qui ont eu lieu ces jours-ci dans la 6ème section rurale de Tènèt (1), commune des Verrettes, et qui obligent à se cacher tous ceux qui travaillent avec le peuple. Nous ne pouvons pas demander protection à la police, parce que c'est le chef de section (2) lui-même qui a pris la tête d'une équipe composée d'agents de police, de nombreux anciens macoutes, de plusieurs truands et de quelques anciens membres du CASEC (3) qui ont le sentiment d'avoir perdu la faveur du peuple. Ces gens-là, quand ils arrivent quelque part avec le chef de section, sèment la dévastation. Pendant que le chef de section tire en l'air avec son fusil, sa bande manie la machette, incendie, détruit, vole et amasse à la maison ce qu'elle a volé. Nous tenons la liste des gens qui marchent avec le chef de section, mais nous ne la donnons pas encore, nous attendons avant de la publier.

Ce qui nous enlève tout espoir de trouver une solution, ce sont les propos du chef de section: il a reçu, dit-il, un ordre du commandant qui l'autorise à faire toutes ces dévastations. Est-ce le commandant qui lui a dit de manger un cochon créole du Projet? Est-ce le commandant qui lui a dit d'exiger d'un malheureux mille gourdes pour prix de sa vie? Est-ce le commandant qui lui a demandé de brûler vive une truie qui allaite? Est-ce le commandant qui lui a suggéré de laisser Selonmen voler un

[1] Sur le haut plateau de la Chaîne des Matheux autour de 1000 m. d'altitude [NdT].

[2] Chef de la police rurale dans la section, subordonné au commandant du sous-district militaire [NdT].

[3] "Conseil d'administration de la section communale" (mini-conseil municipal) [NdT].

lit du Projet à Démaré? Est-ce le commandant qui lui a donné mission de tuer tout Français qui montera là-haut, parce que "la France veut implanter le communisme dans le pays, alors qu'Haïti doit rester sous obédience américaine"? Est-ce le commandant qui lui a demandé de s'informer pour savoir où sont les tôles du Projet pour en couvrir sa propre maison? Nous ne croyons pas le commandant capable de faire pareille chose.

Aujourd'hui, la sixième section ressemble à un désert. Tous les gens sérieux se cachent. Les agresseurs obligent beaucoup à se joindre à leur bande de *déchoueurs* pour ne pas avoir à brûler leurs maisons. Le chef de section promet de tuer religieuses, prêtres, docteurs, agronomes, animateurs. Il s'est tenu devant la porte de l'église, il a tiré; il est allé devant la porte du presbytère, il a semé des balles. Ça, nous ne l'avions jamais vu. Le pays vit un drame, c'est vrai, mais pauvres de nous, habitants de Tènèt!

Prenons quelques exemples dans tout ce qui s'est passé dans la sixième section des Verrettes ces temps-ci.

#### Mercredi 25 novembre, au soir, à Rémonsin.

A Rémonsin, il y a une porcherie pour le repeuplement des cochons créoles, abritant 25 bêtes. C'est un projet qui coûte cher. La France, la Hollande, la CEE participent à son financement.

Le chef de section, son corps de police et toute une bande sont arrivés, ils ont tiré en l'air, et puis ils se sont rués sur la maison attenante. Ils ont pris un lit et son matelas avec. Ce sont ses bonnes jambes qui ont sauvé le gardien. Ils ont pris deux pantalons et vingt dollars appartenant au gardien. Et surtout, ils ont blessé cinq cochons, l'un d'entre eux gravement. La même nuit, ils ont rencontré un membre du groupement qui courait voir ce qui se passait dans la porcherie. Ils l'ont battu et lui ont soutiré trente dollars.

Par la suite, le samedi 28 novembre, ils ont opéré de nombreuses attaques contre des personnes. Ils ont appliqué le canon d'un fusil sur l'oreille de quelqu'un pour lui faire répéter les propos du prêtre.

#### Dimanche 29 novembre

a) A Tènèt: Avec beaucoup de ses gens, armés de bâtons et de machettes, le chef de section pénètre dans la cour de l'église, puis toute la bande entre dans l'église et va menacer la personne qui est en train de faire le catéchisme. A force de gestes apaisants, celle-ci les dissuade de tuer quelqu'un. Mais le chef tire en l'air cinq coups de fusil et ensuite, devant le presbytère, lâche deux balles.

b) Douya : à Douya, c'est la désolation. Nous devons répéter les paroles que le chef de section a prononcées de sa propre bouche: il ne veut absolument pas d'élections dans sa section. Nous pensions alors qu'il passerait dans les localités où se trouvaient les bureaux de vote pour empêcher les gens de voter. Ce n'était pas ça: il est passé à Douya qui n'avait pas l'ombre d'un bureau de vote, comme s'il avait un compte à régler avec ses habitants.

Arrivés à Douya, ils trouvent un cochon créole chez un membre du groupement, ils le prennent. Ils entrent chez Ti Paman (4), ils lui prennent tout ce qu'il a chez lui, ils mettent le feu aux trois cases de Ti Paman. Ils incendient trois autres cases appartenant à une personne d'un certain âge, nommée Flerine. Tout le maïs qui était devant sa maison, ils l'ont brûlé. Les bananiers, tous ont été livrés aux flammes. Ils ont brûlé la case d'une autre personne. Total des maisons incendiées à Douya: dix. Même le presbytère de Douya ils l'ont brûlé. Ils y ont volé lits et matelas. Un animateur avait déposé divers outils au presbytère, ils les ont tous volés et après ils ont mis le feu.

(4) Principal responsable de l'organisation des élections pour cette zone rurale (NdT).

A Douya même, le chef de section a ordonné à sa bande de faire main basse sur tous les cabris trouvés dans le secteur. Ces messieurs ont pris en tout sept cabris de malheureux, ils les ont répartis entre eux après les avoir égorgés, sans compter le membre de la bande qui a emporté chez lui un cabri tout vivant.

A les croire, si Ti Paman se déplace au vu de tout le monde, ils le tueront. Le chef de section dit qu'il a reçu l'ordre du commandant d'incendier et aussi de tuer tout prêtre et tout étranger qui viendrait implanter le communisme dans le pays.

Le chef de section demande aussi que tout le monde lui apporte les cochons et l'argent du groupement. Quant à nous, les membres du groupement, nous savons que le chef de section a déjà vingt-cinq cochons créoles chez lui.

c) Dékonm : Ce même jour, Mérilan Delfin (celui qui avait dû payer trente dollars pour ne pas être tué, le 25 novembre au soir) a fait, de nouveau, une mauvaise rencontre. Comme il sortait prendre le matériel nécessaire pour aller faire les élections au bureau de vote de Marivo dont il était responsable avec un autre, l'équipe du chef de section lui est tombé dessus. Ils l'ont empoigné, ils l'ont enfermé dans la prison du chef de section pendant trois jours. Dima (le chef de section) l'a forcé à dire un tas de bêtises sur la religieuse, soeur Hermine, sur le prêtre, l'agronome, le Blanc (5) et l'Eglise. Ensuite, il lui a demandé mille gourdes pour le prix de sa vie. La population et la famille de Mérilan se sont unies pour cotiser et acheter la vie de ce malheureux. Le chef de section l'a remis en liberté mardi 1er décembre. Il dit que Dieu parle dans sa tête, parce que, selon l'ordre reçu, il a le droit de tuer autant de monde qu'il veut.

#### Lundi 30 novembre, après-midi, à Ka-Tiène

Là, nous ne sommes pas capables de fournir le nombre de ceux qui, avec le chef de section, ont participé à l'attaque. Ils étaient bien résolus à voler. Arrivés à Ka-Tiène, ils vont chez Asedjôl (6); ils mettent le feu, ils cassent la pannetière, ils cassent un lit. Ils brûlent les rouleaux de toile que cette dame devait vendre, ils écrasent marmites et vaisselle. Ils brûlent plusieurs sacs remplis de pois ou de maïs, ils brûlent un cochon de grosse taille. Tout cela était le fruit d'un gros travail.

Chez Asedjôl, ils ont pris quatre cents gourdes, la pompe du Projet, des médicaments pour les bêtes. Il y a eu des blessés et un mort par balle.

En sortant de là, ils sont allés chez Dôséyis et ont brûlé deux maisons.

---

[5] Un coopérant français, conseiller technique auprès du projet financé par la CEE. Parmi les réalisations en cours: des jarres-citernes en fibro-ciment pour recueillir l'eau de pluie, le repeuplement porcin en cochons créoles confié à un groupement de paysans (NdT).  
[6] Candidate au CASEC et membre actif d'une association paysanne (NdT).

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)